



Examens de la vue

🕒 paru le 08/07/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

La vue est le fruit du travail des yeux, du cerveau et des nerfs qui les mettent en relation. Nos yeux nous permettent de distinguer la lumière, l'obscurité, les couleurs et la profondeur, mais ce n'est que dans notre cerveau que nous pouvons en comprendre le sens et que nous pouvons reconnaître les objets. La vue est un sens essentiel dans notre vie quotidienne.

Plusieurs éléments permettent d'évaluer la vue :

- L'acuité visuelle rend compte de à quel point une personne peut voir de loin ou de près. L'acuité visuelle renseigne sur la taille des plus petits chiffres qu'une personne peut reconnaître, de près ou de loin, lors d'un examen de vue classique.
- La sensibilité au contraste permet de dire dans quelle mesure une personne peut distinguer de petites différences de luminosité (luminance) entre des surfaces voisines. L'ombre la plus faible qu'une personne peut voir représente la meilleure sensibilité au contraste.
- Le champ de vision représente la zone qu'une personne peut voir sans bouger les yeux.
- La vision des couleurs donne des renseignements sur la différenciation des couleurs perçue par la personne.
- En vision nocturne, la distinction entre la lumière et l'obscurité est importante. Parmi les photorécepteurs de la couche interne de la rétine on distingue les cônes et les bâtonnets. Les cônes fonctionnent à la lumière du jour, tandis que les bâtonnets fonctionnent en faible luminosité.

Que pouvez-vous faire ?

Consultez le médecin si vous pensez avoir des problèmes de vue.

Si vous suspectez des problèmes chez un enfant, il est recommandé de le faire examiner.

Des examens complémentaires dans un centre spécialisé sont nécessaires pour les bébés lorsqu'ils n'arrivent pas à avoir un contact visuel à l'âge de 8 semaines au plus tard.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le médecin examine parfois activement la vue. Mais dans la plupart des cas, il orientera vers un ophtalmologue ou un optométriste.

On mesure l'acuité visuelle en se servant des plus petits chiffres ou lettres qu'une personne peut lire à une distance donnée. Pour la mesure de la vision de près, on emploie la même carte avec des lettres. Pour les enfants, le médecin utilisera une carte avec des symboles.

On mesure la sensibilité au contraste à l'aide d'un test se servant d'un optotype (grille) dans lequel les surfaces ont une luminosité différente. C'est important pour les diabétiques.

Le médecin examine le champ de vision, c.-à-d. la zone qu'une personne peut voir sans bouger la tête ni les yeux. Il s'assied face au patient et regarde fixement dans ses yeux. Avec ses doigts, le médecin évalue les limites du champ de vision et compare ainsi son propre champ de vision avec celui du patient. Cet examen permet de déceler une vision tubulaire. Il est également possible de mesurer le champ de vision avec une plus grande précision en se servant d'un appareil chez l'ophtalmologue. Cet appareil comporte une petite boule fixée sur un fin bâton qu'on peut déplacer dans plusieurs directions. La personne examinée prend place au centre du champ, elle est assise et regarde droit devant elle. Elle répond quand et de quel côté elle voit la boule. Comme pour le test des doigts, la personne examinée ne devrait pas suivre avec les yeux le mouvement des doigts ou de la balle. Les yeux doivent rester fixés sur la ligne médiane.

On peut examiner la vision des couleurs à l'aide d'un test principalement axé sur la distinction entre les teintes rouges et vertes. Des professionnels spécialisés réalisent des tests complémentaires.

Pour tester la vision nocturne, le médecin examine à quelle vitesse l'œil de la personne peut s'adapter à l'obscurité.

Les jeunes enfants et bébés chez qui on suspecte des problèmes de vue sont orientés vers un centre spécialisé pour des examens complémentaires.

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Évaluation de la vue' \(2000\), mis à jour le 04.09.2017 et adapté au contexte belge le 20.12.2019 – ebpracticenet](#)